

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Arrêté du 17 mars 2022 fixant au titre de l'année 2022 la répartition par académie des postes offerts aux concours externes, concours externes spéciaux (langues régionales), seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

NOR : MENH2204130A

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports en date du 17 mars 2022, le nombre total de postes offerts aux concours de recrutement de professeurs des écoles au titre de l'année 2022, fixé à 9 888 postes, est réparti ainsi qu'il suit :

- concours externe : 8 323 postes ;
- concours externe spécial (langues régionales) : 183 postes ;
- troisième concours : 930 postes ;
- second concours interne : 424 postes ;
- second concours interne spécial : 28 postes.

La répartition académique des postes à pourvoir au concours externe et au concours externe spécial de recrutement de professeurs des écoles au titre de l'année 2022 est fixée ainsi qu'il suit :

ACADEMIES	POSTES OFFERTS AU CONCOURS EXTERNE	POSTES OFFERTS AU CONCOURS EXTERNE SPECIAL (LANGUES REGIONALES)
AIX-MARSEILLE	395	
AMIENS	256	
BESANCON	124	
BORDEAUX	242	25
CAEN	86	
CLERMONT-FERRAND	78	
CORSE	20	20
CRETEIL	1 079	
DIJON	172	
GRENOBLE	406	
GUADELOUPE	32	5
GUYANE	172	5
LILLE	535	
LIMOGES	58	
LYON	470	
MARTINIQUE	31	15
MAYOTTE	160	
MONTPELLIER	254	12

ACADEMIES	POSTES OFFERTS AU CONCOURS EXTERNE	POSTES OFFERTS AU CONCOURS EXTERNE SPECIAL (LANGUES REGIONALES)
NANCY-METZ	264	1
NANTES	216	3
NICE	215	1
ORLEANS-TOURS	272	
PARIS	219	
POITIERS	133	
REIMS	154	
RENNES	137	32
REUNION	153	1
ROUEN	165	
STRASBOURG	149	53
TOULOUSE	246	10
VERSAILLES	1 430	

La répartition académique des postes à pourvoir au troisième concours de recrutement de professeurs des écoles au titre de l'année 2022 est fixée ainsi qu'il suit :

ACADEMIES	POSTES OFFERTS AU 3 ^e CONCOURS
AIX-MARSEILLE	18
AMIENS	14
BESANCON	4
BORDEAUX	15
CAEN	2
CLERMONT-FERRAND	5
CORSE	3
CRETEIL	415
DIJON	13
GRENOBLE	17
GUADELOUPE	4
GUYANE	15
LILLE	20
LIMOGES	2
LYON	25
MARTINIQUE	1
MONTPELLIER	36
NANCY-METZ	22
NANTES	24
NICE	18
ORLEANS-TOURS	9
PARIS	6

ACADEMIES	POSTES OFFERTS AU 3 ^e CONCOURS
POITIERS	15
REIMS	5
RENNES	15
REUNION	33
ROUEN	4
STRASBOURG	30
VERSAILLES	140

La répartition académique des postes à pourvoir au second concours interne et au second concours interne spécial de recrutement de professeurs des écoles au titre de l'année 2022 est fixée ainsi qu'il suit :

ACADEMIES	POSTES OFFERTS AU SECOND CONCOURS INTERNE	POSTES OFFERTS AU SECOND CONCOURS INTERNE SPECIAL
BESANCON	4	
BORDEAUX	10	3
CAEN	2	
CLERMONT-FERRAND	7	
CORSE	1	1
CRETEIL	171	
DIJON	5	
GRENOBLE	7	
GUADELOUPE	4	
GUYANE	63	
LILLE	10	
LYON	15	
MARTINIQUE	2	1
MAYOTTE	25	
MONTPELLIER	14	
NANCY-METZ	3	
NICE	14	
ORLEANS-TOURS	9	
PARIS	3	
POITIERS	7	
REIMS	6	
RENNES		6
REUNION	8	
STRASBOURG	0	17
TOULOUSE	4	
VERSAILLES	30	